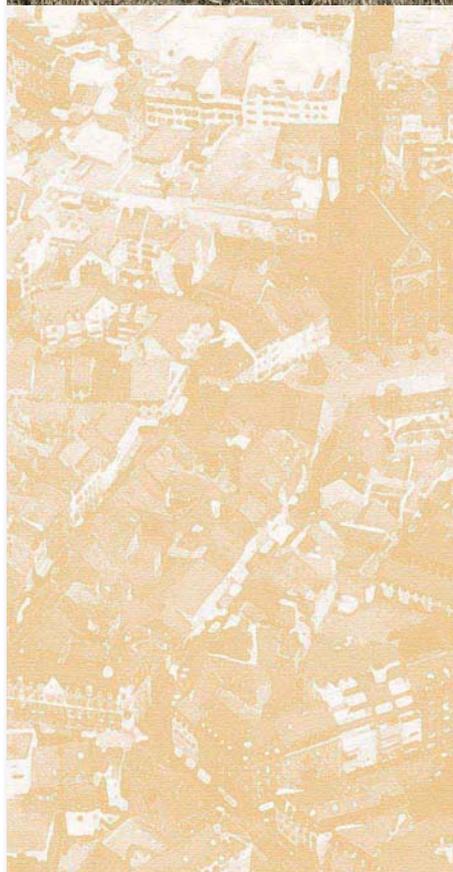
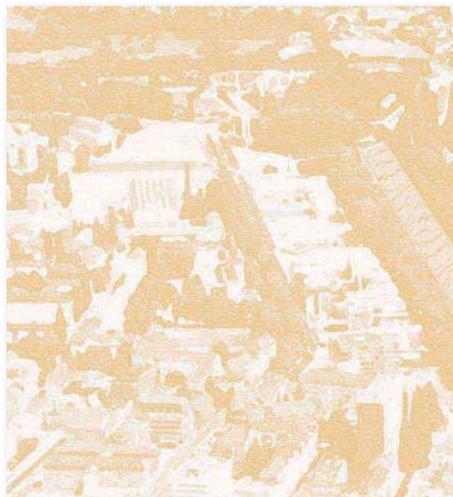


*Communauté de
Communes des
Collines*



Programme local de l'habitat 2004-2008:

2ème année de mise en
oeuvre

Suivi et bilan de
réalisation

Juin 2006

SOMMAIRE

Attentes du Programme Local de l'Habitat	p.5
Précautions relatives aux données utilisées	p.5
Un léger ralentissement de la production de logements neufs, mais une attractivité résidentielle maintenue	p.7
Evolution en dents de scie de la construction neuve.....	p.7
La diversification des formes d'habitat s'affirme dans les petites communes	p.7
Vers une diversification du profil des résidents	p.9
Le développement d'une offre à l'attention des petits ménages.....	p.9
Un engouement pour l'investissement locatif.....	p.9
La croissance continue des prix modifie le profil des résidents	p.9
Une meilleure gestion des ressources foncières	p.11
80% de la construction neuve dans le tissu existant mais une tendance à la baisse	p.11
De moins en moins de foncier consommé.....	p.11
Un parc de logements sociaux en augmentation	p.13
Une volonté affirmée de répondre aux besoins des ménages entrant dans les plafonds standards du logement social	p.13
Bilan et perspectives	p.13
Des réponses adaptées aux besoins spécifiques	p.15
La définition des aires d'accueil des gens du voyage	p.15
La maison relais de Riedisheim	p.15
L'adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite: des avancées législatives	p.15
Conclusion : adéquations des évolutions observées en 2003-2005 au PLH	p.16
Annexes: détail de la construction de logements neufs par commune	p.17

ATTENTES DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le présent document constitue le document de suivi du Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes des Collines, élaboré en 2003. Le programme d'actions du PLH a défini 4 objectifs:

1. développer de nouvelles formes d'accèsion à la propriété
2. développer le parc locatif à destination des petits ménages
3. développer le parc locatif social
4. développer le parc adapté aux contraintes liées à la perte de mobilité
5. mettre en place les conditions d'accueil des gens du voyage
6. assurer le suivi-animation du PLH

La présente analyse s'attachera à mettre en valeur les évolutions observées sur le marché local du logement et de l'habitat, afin de mesurer leur degré d'adéquation par rapport aux enjeux identifiés dans le PLH.

PRECISIONS RELATIVES AUX DONNEES UTILISEES

En 2004, l'AURM ne disposait pas des fichiers statistiques à l'adresse pour analyser l'évolution de la construction neuve dans le document de suivi du PLH de la Communauté de Communes des Collines: nous avons procédé à des relevés des permis de construire directement en mairies.

En mai 2005, nous avons obtenu les fichiers Sitadel à l'adresse par la Direction Régionale de l'Équipement. Le présent document comprend ainsi une source différente du premier document de suivi du PLH sur le volet de la construction neuve, ce qui explique que les chiffres communiqués soient parfois divergents. A titre d'exemple, l'opération du domaine du vieux moulin à Eschentzwiller (52 logements), est enregistrée pour l'année 2004 en mairie et en 2003 dans le fichier statistique de la DRE, ce qui n'est pas sans conséquences sur le volume des constructions, ni sur les surfaces annuellement consommées entre les deux documents.

Aussi, afin d'homogénéiser la source pour les autres documents annuels de suivi du PLH, nous proposons de n'utiliser que le fichier statistique fournit et mis à jour par la DRE, soit SITADEL à l'adresse. C'est pourquoi le présent document donne une rétrospective actualisée de la production de logements neufs et de ses caractéristique depuis 2002.

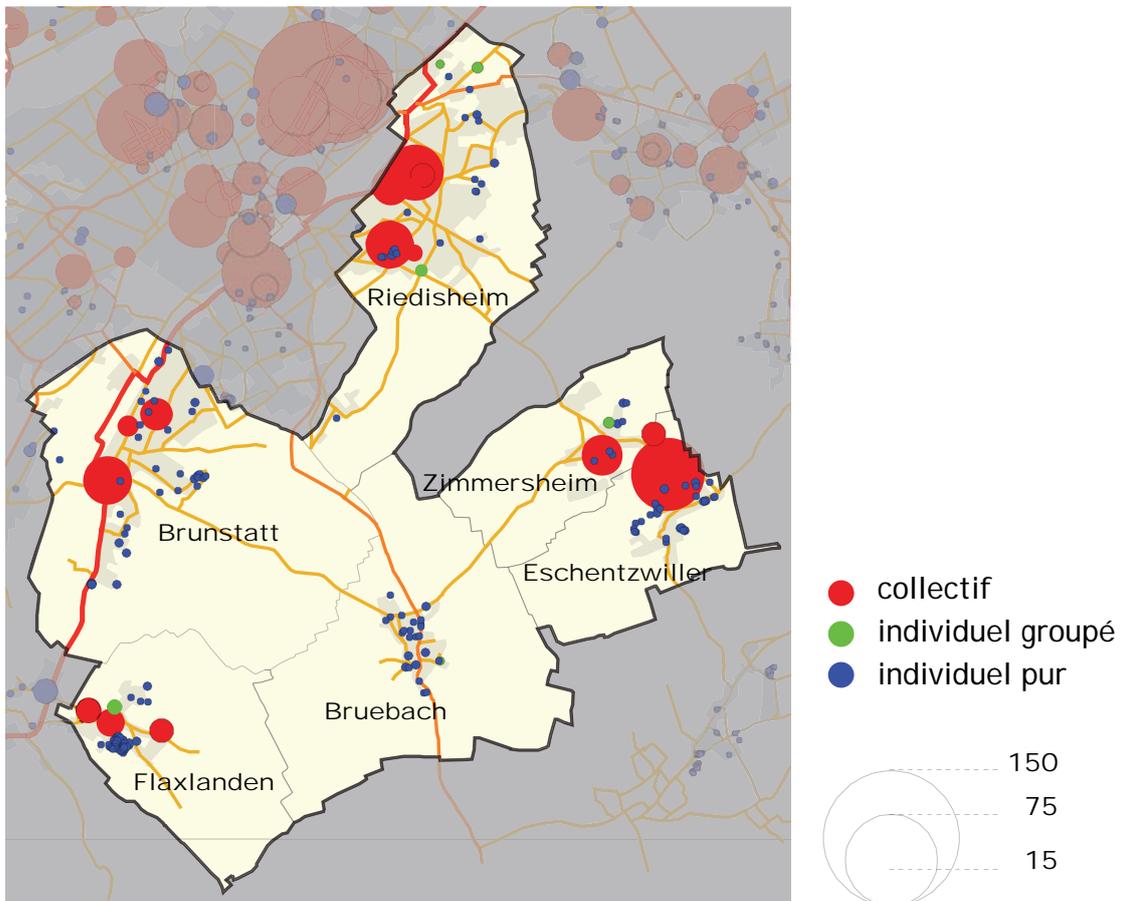
Volume et localisation de la construction neuve

Rythme de construction de logements neufs



Source: Fichiers SITADEL, 2002-2005, DRE

Localisation des logements neufs construits entre 2002 et 2005



Source: Fichiers SITADEL, 2002-2005, DRE

Un léger ralentissement de la production de logements neufs, mais une attractivité résidentielle maintenue

Evolution en dents de scie de la construction neuve

Après avoir connu une très forte croissance en 2003, le rythme de construction de logements neufs a ralenti dans les premières années de mise en oeuvre du PLH. En effet, l'ouverture à l'urbanisation de vastes zones et la commercialisation de lotissements expliquent le pic observable en 2003. Les communes d'Eschentzwiller (programme mixte "le domaine du vieux moulin") et de Flaxlanden (commercialisation du lotissement "le Coteau du Steinberg") ont été principalement concernées par ces phénomènes.

Les années 2004-2005 sont marquées par le ralentissement de la construction neuve, lié au terme de la commercialisation des programmes précédents ainsi qu'à la diminution de la production de logements neufs par manque de disponibilités foncières dans la commune de Riedisheim, la plus peuplée du territoire.

Quoi qu'il en soit, le contingent de logements neufs produits sur la période, suffit à conforter la dynamique résidentielle de la Communauté de Communes des Collines. En effet, le volume des constructions est depuis 2003 compris dans la fourchette indiquée dans le programme d'actions du programme local de l'habitat (90 à 140 logements par an), permettant à la collectivité de conserver sa capacité à attirer des ménages résidant à l'origine hors du territoire intercommunal.

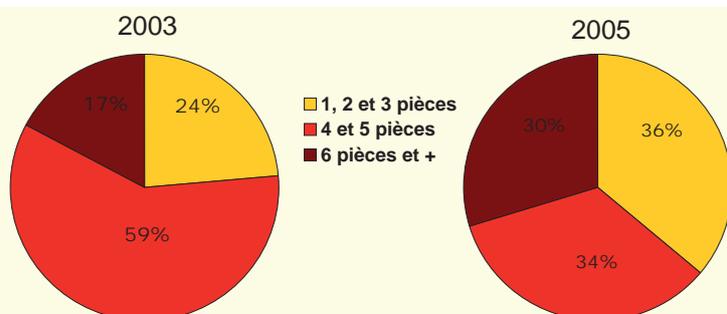
La diversification des formes d'habitat s'affirme dans les petites communes

En 2002, la part des logements construits sous la forme de petits collectifs et d'habitat individuel groupé atteignait 52% de la construction neuve. En 2005, ce taux passe à 62%. Cette évolution s'explique notamment par la diversification des formes de l'habitat dans les petites communes.

En 2002, près de 60% de la construction neuve à Flaxlanden (1254 habitants) s'est réalisée sous la forme d'habitat individuel groupé ou de petit collectif. L'année suivante, Eschentzwiller (1244 habitants) accueillait un programme de 52 logements combinant diverses typologies d'habitat. En 2005, une opération de 18 logements collectifs voit le jour à Zimmersheim (1024 habitants). De telles opérations, de part leur importance par rapport à la taille de la commune, restent cependant exceptionnelles.

Caractéristiques des logements réalisés

Taille des logements neufs



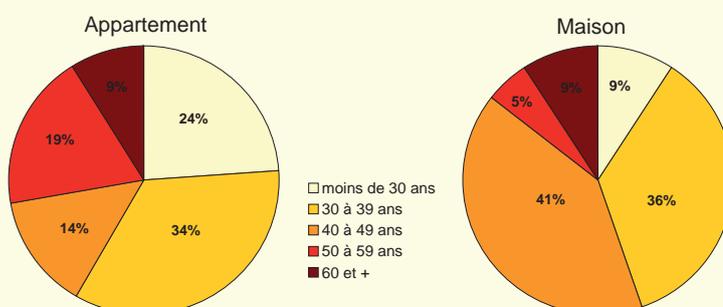
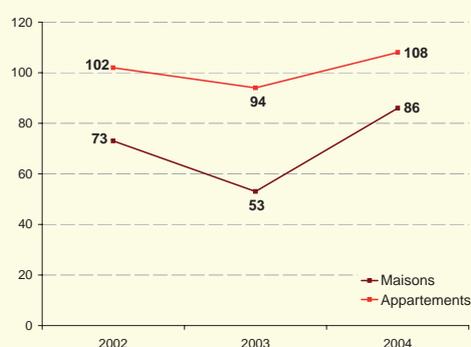
Source: Fichiers SITADEL, 2002-2005, DRE

Part de l'investissement locatifs dans les programmes significatifs (>10 logements)

Maître d'ouvrage	Adresse du lieu des travaux	Année de la déclaration d'ouverture de chantier	Nb de logements	Observations	part de l'investissement locatif privé
S.A. AGORA	70, rue Damberg - BRUNSATT	2003	12	-	
S.A. A.G. PROMOTION	rue de Mulhouse-ESCHENTZWILLER	2003	52	sur la première phase de 24 logements, 5 logements ont été vendus à des investisseurs	21%
S.C.I. VINCI	rue de Mulhouse/rue de la Marne-RIEDISHEIM	2003	32	15 logements ont été vendus à 3F (bailleur social), 10 à des investisseurs, 7 à des accédants	31%
M. GROSHENY Paul	12A, rue du Fossé- FLAXLANDEN	2003	10	tout le programme est destiné au locatif privé (investissement de Robien)	100%
SNC RUE DES ERABLES	rue des érables- RIEDISHEIM	2004	24	15 logements ont été vendus à des investisseurs, 9 à des accédants	62%
S.N.C. DOMAINE DES LUMIERES	rue de la libération- BRUNSTATT	2005	40	les informations concernant les acquéreurs seront disponibles à la livraison du programme	
S.C.I. LES JARDINS DE LA SEIGNEURIE	23, rue Louis Pasteur-ZIMMERSHEIM	2005	18	pour le moment, 7 acquéreurs se sont manifestés : 4 investisseurs, 3 accédants	57%

Source: entretiens aux opérateurs, mai 2006

Evolution du volume de transactions (vente de maisons ou d'appartements neufs ou anciens) et âge des acquéreurs



Source: fichier PERVAL, 2002-2004

Vers une diversification du profil des résidents

Le développement d'une offre à l'attention des petits ménages

Si l'habitat pavillonnaire tend à concentrer la production de grands logements (plus de 5 pièces), le développement d'une offre de petits logements se renforce dans la production de logement en collectif, même dans les petites communes: à Eschentzwiller, le programme du "domaine du vieux moulin" comprend la réalisation de 33 logements de 3pièces, ce qui représente 63% des logements construits.

En 2003, les logements de moins de 3 pièces pesaient à hauteur de 24% de la construction neuve dans la Communauté de Communes des Collines. Deux ans plus tard, ce ratio passe à 36%. Les 3 pièces restent largement majoritaires, consécutivement à l'expression de nouveaux besoins par de petits ménages (personnes isolées, familles monoparentales, personnes âgées).

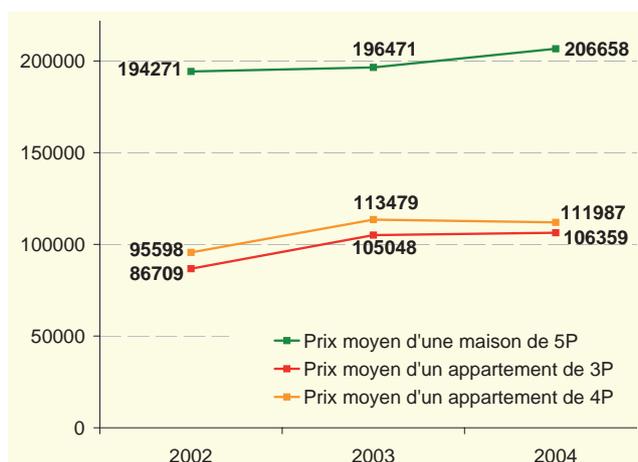
Un engouement pour l'investissement locatif

Les dispositions fiscales avantageuses, ont favorisé l'arrivée d'investisseurs dans la communauté de communes. Certains programmes destinés à l'origine à de l'accession à la propriété, ont vu une part des logements produits vendus à des investisseurs (exemple: "domaine du vieux moulin", Eschentzwiller.). Dans les grandes opérations réalisées ces dernières années, la part de l'investissement locatif oscille entre 20 et 100% des constructions réalisées (cf. tableau ci contre).

Cette évolution du statut des acquéreurs marque une évolution des statuts d'occupation: la part de logements locatifs tend à augmenter, amenant une population nouvelle dans les communes (décohabitants ou population extérieure). L'introduction d'une offre en locatif permet de diversifier le parc de logements et de l'adapter aux parcours résidentiels des ménages, mais également de redynamiser le parc par un taux de rotation plus élevé.

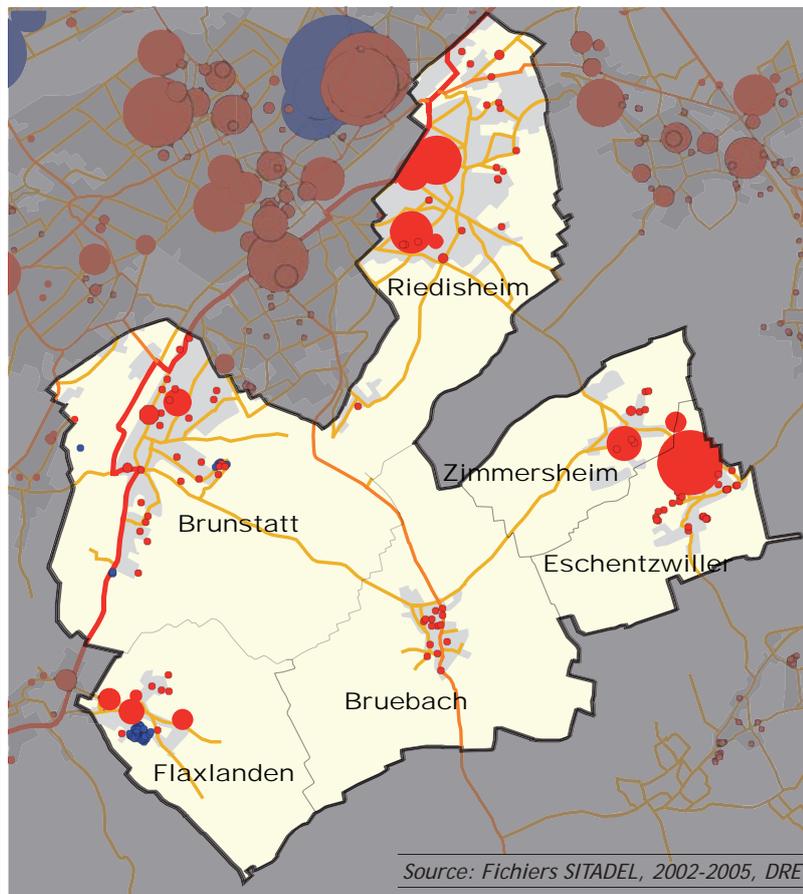
La croissance continue des prix modifie le profil des accédents

Evolution des prix et des choix résidentiels oblige, les ventes d'appartements sont plus nombreuses que les transactions sur les maisons individuelles. Le prix moyen d'une maison individuelle de 5 pièces a augmenté de 6% sur la période 2002-2004, alors que celui d'un appartement de 3 pièces accuse une hausse de 22%. Les moins de 30 ans se tourne plus facilement vers l'achat d'un appartement (24% des transactions d'appartements), alors que 41% des maisons vendues ont été achetées par des personnes âgées de 40 à 49 ans.



Source: fichier PERVAL, 2002-2004

Éléments de consommation foncière



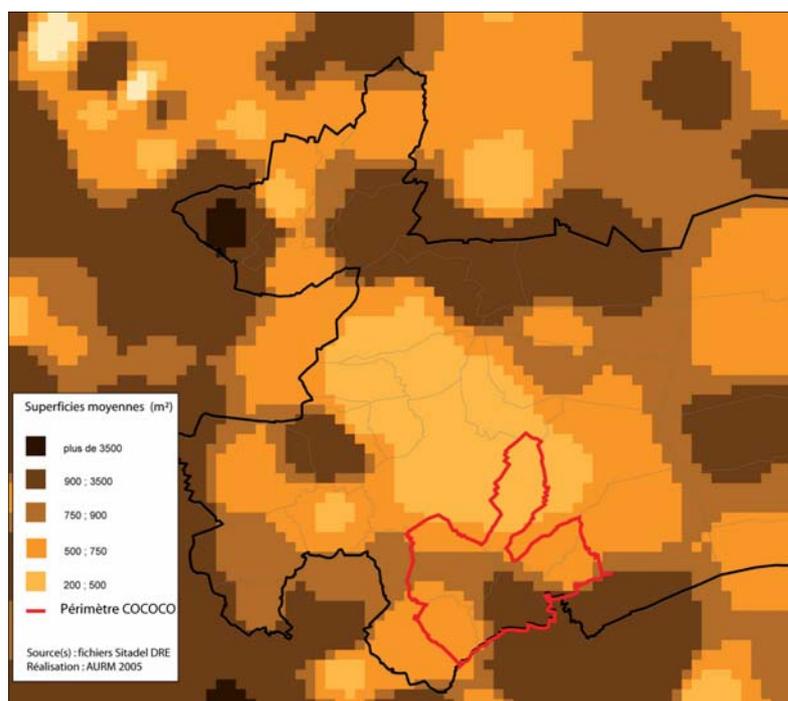
Localisation des logements construits entre 2002 et 2005 selon le classement aux POS

NB: Un programme de 40 logements, dont la déclaration d'ouverture de chantier a été émise en 2005 à Brunstatt, n'a pas pu être géocodé et n'apparaît donc pas sur la cartographie ci-contre

- constructions en zones "U"
- constructions en zones "NA"



Superficies moyennes consommées par logement entre 2002 et 2005



Source: Fichiers SITADEL, 2002-2005, DRE

Une meilleure gestion des ressources foncières

80% de la construction neuve dans le tissu existant mais une tendance à la baisse

La gestion du foncier est au cœur des préoccupations traduites dans le PLH. L'urbanisation des communes rurales par la réalisation de logements neufs dans le tissu existant, est inscrite comme un des fondements du PLH de la Communauté de Communes des Collines. Et cet objectif est atteint sur la période 2003-2005: 80% de la production de logements neufs s'est réalisée dans le tissu existant, dans les zones classées "U" aux plans d'occupation des sols et seulement 20% en extensions urbaines (zones "NA" des POS). En considérant chaque année séparément, 90% des logements neufs étaient construits en zones U en 2003, 77% en 2004 et 56% en 2005.

De moins en moins de foncier consommé

Les superficies moyennes des terrains consommés par la production de logements neufs, diminuent depuis 2003. Cette baisse s'explique par une réduction du volume de logements neufs mais également par une plus grande diversification de l'offre en logements et notamment le développement de petits collectifs dans les petites communes. On observe encore de fortes variations d'une année sur l'autre en ce qui concerne la consommation générée par les trois formes d'habitat : on ne peut donc aujourd'hui tirer de conclusions. Il conviendra de suivre ces indicateurs les prochaines années.

Caractéristiques des constructions neuves dans la Communauté de Communes des Collines

Typologie des constructions	2003				2004				2005			
	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total
Nombre de logements construits	37	2	117	156	49	3	37	89	41	9	58	108
Superficie terrain consommé (m2)	33475	737	38323	72535	40432	1367	8221	50020	39816	2387	7757	49960
Moyenne (m2 consommés/logement)	905	369	328	465	825	456	222	562	971	265	134	463

Source: fichier SITADEL, DRE

Les logements locatifs sociaux

La réalisation de logements locatifs sociaux

maitrise d'ouvrage	commune	site/opération	nombre de logements	neuf/ancien	montant subvention	type de financement	année de financement	observations
SOMCO	Riedisheim	verdun	3			PLUS	2006	programmation
HHA	Brunstatt	France	4	AA	3140	PLUS	2005	
SOMCO	Riedisheim	tuilerie	6	AA	15000	PLUS	2005	
SOMCO	Riedisheim	tuilerie	14	N	39628	PLUS	2005	
SOMCO	Riedisheim		3	AA	54014	PLAI	2004	
ESPACE HABITAT 68	Brunstatt	Brunstatt	2	AA	13782,39	PLUS	2003	
SCI VINCI	Riedisheim		15	N		PLS	2003	
MULHOUSE HABITAT	Riedisheim	rue de Mulhouse	6	N	36061,53	PLUS	2003	
Immobilière 3 F	Brunstatt	6ème RTM	8	A	69454,26	PLUS	2002	
SOMCO	Riedisheim	couvent	12	A	110315,54	PLUS	2002	
SOMCO	Riedisheim	couvent	6	A	44621,31	PLUS	2002	
SOMCO	Riedisheim	Schweitzer	80	A	548119,65	PLUS	2002	
Espace Habitat 68	Riedisheim		13	A	196219,47	PLUS	2002	

AA= programme d'acquisition/amélioration

Sources: Rapports du Comité Régional de l'habitat, DRE 2002 à 2005

Le parc de logements sociaux

		Première période triennale			
		2002	2003	2004	2005
BRUNSTATT	Nombre de Résidences principales (RP) au 1er janvier	2 704	2 703	2 762	2 788
	Nombre de logements locatifs sociaux (LLS) au 1er janvier	250	258	258	260
	Part des LLS dans le parc de RP au 1er janvier	9,25%	9,54%	9,34%	9,33%
	Nombre de logements = 20% de RP	540	541	552	558
	Nombre LLS manquant sur 20 ans	290	283	294	298
	Montant du prélèvement	44 210,50	0	0	0
RIEDISHEIM	Nombre de Résidences principales (RP) au 1er janvier	5 905	5 843	5 942	5 878
	Nombre de logements locatifs sociaux (LLS) au 1er janvier	558	645	690	690
	Part des LLS dans le parc de RP au 1er janvier	9,45%	11,04%	11,61%	11,74%
	Nombre de logements = 20% de RP	1 181	1 169	1 188	1 176
	Nombre LLS manquant sur 20 ans	623	524	498	486
	Montant du prélèvement	94 976,35	35 699,20	0	56000
TOTAL		808	903	948	950

Sources: DDE 68

Bilan de la première triennale loi SRU

Communes	bilan 2001-2004 par rapport à l'objectif fixé	Objectif 2002-2004	Nouvel objectif 2005-2007
Brunstatt	-34	44	45
Riedisheim	67	95	75

NB: objectif triennal 2005-2007 = 15% du nombre de logements sociaux manquants au 1er janvier 2004

Sources: DDE 68

Un parc de logements sociaux en augmentation

Une volonté affirmée de répondre aux besoins des ménages entrant dans les plafonds standards du logement social

Entre 2002 et 2005, le parc de logements sociaux de la communauté de communes s'est accru de 18%: il se concentre dans les deux communes soumises à la loi SRU, soit Brunstatt et Riedisheim. Depuis 2002, 169 logements aidés ont été produits soit en construction neuve (à raison de 21%), soit par des opérations d'acquisition/amélioration (pour 79% d'entre eux).

Le fait remarquable est que 90% des logements aidés réalisés sur la période, ont fait l'objet d'un financement en PLUS (Prêt locatif à usage social). Cela signifie que la grande majorité de l'offre ainsi proposée, s'adresse à la cible standard du public éligible à un logement aidé. 3 logements en PLAI (Prêt locatif aidé d'intégration) ont été financés pour des ménages très modestes ayant des plafonds de ressources inférieurs au PLUS. Enfin, 15 logements (9% des logements sociaux produits) financés en PLS, ont été construits pour des ménages à revenus trop élevés pour accéder au parc social mais insuffisants pour se loger sans difficultés dans le parc privé.

La production de logements sociaux, traduit la volonté inscrite dans le PLH de "favoriser la mixité sociale en assurant une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre en logements entre les communes".

Bilan et perspectives

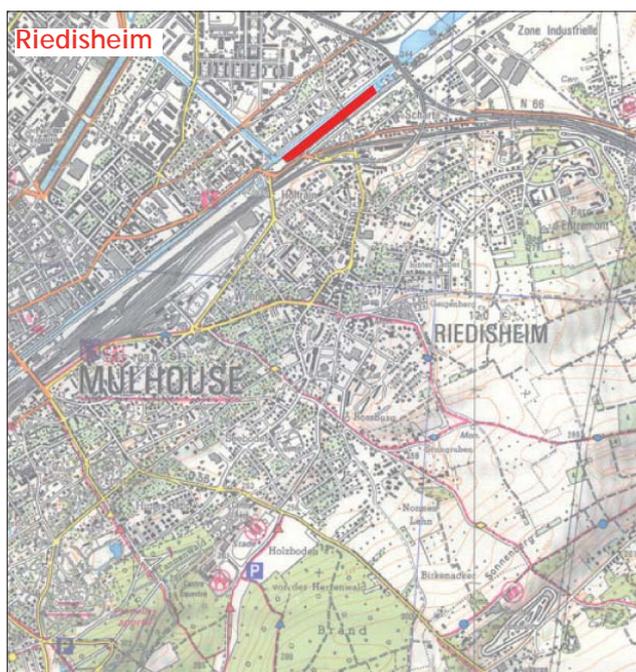
La loi SRU impose aux communes de plus de 3500 habitants, situées dans une agglomération (sens INSEE) de plus de 50 000 habitants, que 20% du parc de résidences principales soit du logement locatif social. Sont concernées par cette disposition au sein de la Communauté de Communes des Collines: Riedisheim et Brunstatt.

La première a largement dépassé les objectifs triennaux (qui représentaient 15% du contingent de logements sociaux manquants en 2001) de la première période (2002-2004) en produisant 162 logements sociaux entre 2002 et 2004. La commune de Brunstatt a quant à elle plus de difficultés à produire du logement locatif social: en 2004 seul 20% de l'objectif triennal avait été atteint. Le non respect de l'objectif fixé par la loi SRU entraîne la mise en place d'une pénalité financière à hauteur de 154 euros par logements manquants pour atteindre les 20%. Ce principe est cependant assorti de plusieurs exemptions dont la commune de Brunstatt bénéficie depuis 2003, celle de Riedisheim pour la seule année 2004 (comme par exemple, subventions foncières des travaux de viabilisation des terrains ou des biens immobiliers mis ensuite à disposition pour la réalisation de logements sociaux...).

Les communes de la Communauté de Communes jouissent d'une forte attractivité résidentielle. Brunstatt a vu son parc de résidences principales augmenter de 3% entre 2002 et 2005, ce qui augmente d'autant le volume de logements locatifs sociaux nécessaire afin de répondre aux dispositions légales.

Adaptation de l'offre aux besoins spécifiques

Localisation des aires d'accueil des gens du voyage



Source: AURM, 2004

Maison relais de Riedisheim



Source: photos AURM, 2004

Des réponses adaptées aux besoins spécifiques

La définition des aires d'accueil des gens du voyage

Les sites d'implantations d'aires d'accueil des gens du voyage pour les deux communes concernées par le Schéma départemental, sont aujourd'hui arrêtés.

En ce qui concerne la commune de Brunstatt: l'aire contenant 10 emplacements est au bord du canal, rue Arthur Ashe. Le site est situé à proximité des réseaux urbains, de zones urbanisées et d'équipements publics (collège, stade nautique, patinoire...). La commune a acquis la maîtrise foncière du terrain d'assiette. Les travaux n'ont pas encore débutés: ils sont estimés à 149313.93€. La subvention accordée par l'Etat s'élève à 87391.09€. La mise en service est prévue pour 2007.

La commune de Riedisheim a elle aussi arrêté son site d'implantation. Les 15 places sont localisées rue de Modenheim, en bordure de canal également. L'emplacement est situé à proximité des réseaux urbains mais est en revanche plus éloigné des commerces ou des équipements publics. La commune a commandé une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de mieux définir les contours précis du projet. L'avant projet est prévu pour le mois d'août 2006.

La Maison relais de Riedisheim: une solution pour les personnes fragilisées

Ouverte depuis le 1er septembre 2005, la maison relais de Riedisheim accueille un public en situation de rupture, désocialisé, souffrant de problèmes psychologiques ou d'alcoolisme, ne pouvant dès lors se gérer au quotidien de façon autonome. Le public hébergé est majoritairement masculin, âgé en moyenne de 40 à 60 ans et sans emploi.

La maison relais constitue un lieu d'accueil, d'écoute et de soutien aux personnes en très grande précarité. Elle peut accueillir jusqu'à 15 personnes, toutes logées dans des studios indépendants. Les résidents ont à leur disposition un appartement collectif ouvert au rythme de 35 heures par semaine en présence de l'hôtesse de la maison. Bénéficiant des aides personnalisées au logement (APL), une redevance mensuelle de 90€ reste à la charge des résidents. Il s'agit d'un hébergement permanent : depuis son ouverture, une seule sortie a été recensée. Appartenant à des propriétaires privés, la maison est louée par l'Association des Sans-Abris depuis déjà une dizaine d'années.

L'adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite: des avancées législatives

Conformément à la loi du 11 février 2005, le décret n°2006-555 du 17 mai 2006 prévoit que tous les types de handicap seront désormais pris en compte dans la conception des bâtiments et que les règles actuelles d'accessibilité des logements seront renforcées, comme la réservation d'un emplacement pour ascenseur, caves, balcons et terrasses accessibles, salles de bain adaptables... Une attestation certifiant que les règles d'accessibilité sont respectées sera établie à l'achèvement des constructions neuves tandis que les bâtiments faisant l'objet de lourds travaux devront eux aussi être mis en conformité.

L'évolution de cet objectif fixé au PLH, n'a pas pu être mesurée de manière précise. Après avoir pris contact avec la DDE, les subventions proposées par l'ANAH n'ont a priori pas été mobilisées sur le territoire.

CONCLUSION :

Adéquation des évolutions observées en 2003-2005 au PLH

Objectifs définis dans le programme d'actions du PLH	Evolutions observées 2003-2005
Développer de nouvelles formes d'accession à la propriété	<ul style="list-style-type: none">- 62% des logements neufs construits sous forme de petits collectifs ou d'habitat individuel groupé.- Offre de logements en collectifs dans les petites communes (Zimmersheim, Eschentzwiller, Flaxlanden).- 80% des logements neufs réalisés dans le tissu urbain existant des communes pour une meilleure gestion foncière.- croissance des prix qui favorise la demande en matière de logements collectifs ou individuels groupés <p><i>Objectif atteint</i></p>
Développer le parc locatif à destination des petits ménages	<ul style="list-style-type: none">- en 2003, les logements de moins de trois pièces représentaient 24% de la construction neuve. En 2005, le taux passe à 36%.- l'investissement locatif occupe une part importante dans la construction neuve sous forme de collectif <p><i>Objectif atteint</i></p>
Développer le parc locatif social	<ul style="list-style-type: none">- accroissement du parc locatif social de 18% entre 2002 et 2005 ciblé sur les ménages "standard" éligibles au logements social (financement PLUS largement majoritaires)- absence de parc locatif social dans les communes non assujetties à la loi SRU- ouverture d'une maison relais à Riedisheim pour l'accueil de personnes très modestes et fragilisées <p><i>Objectif atteint</i></p>
Développer le parc de logements adapté aux contraintes de la perte de mobilité	<p>Difficulté d'approcher le niveau d'adaptation du parc de logements comme des nouvelles construction</p> <p><i>Objectif non évalué</i></p>
Mettre en place les conditions d'accueil des gens du voyage	<p>Sites arrêtés à Brunstatt et Riedisheim. Mise en service de l'aire de Brunstatt prévue pour 2007</p> <p><i>Objectif atteint</i></p>

ANNEXES:

Détail de la construction de logements neufs par communes *(source: fichiers Sitadel, DRE- date réelle de mise en chantier)*

BRUEBACH

Typologie des constructions	2002				2003				2004				2005			
	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total
Nombre de logements construits	7	-	-	7	7	-	-	7	3	-	-	3	7	-	-	7
1 pièce	0	-	-	0	0	-	-	0	0	-	-	0	0	-	-	0
2 pièces	0	-	-	0	0	-	-	0	0	-	-	0	0	-	-	0
3 pièces	0	-	-	0	0	-	-	0	0	-	-	0	2	-	-	2
4 pièces	0	-	-	0	1	-	-	1	0	-	-	0	0	-	-	0
5 pièces	4	-	-	4	2	-	-	2	0	-	-	0	1	-	-	1
6 pces &+	3	-	-	3	4	-	-	4	3	-	-	3	5	-	-	5
Surfaces consommées par les logements réalisés (en m2)	7988	-	-	7988	5810	-	-	5810	2883	-	-	2883	7814	-	-	7814

BRUNSTATT

Typologie des constructions	2002				2003				2004				2005			
	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total
Nombre de logements construits	6	-	-	6	7	-	12	19	12	-	6	18	11	-	40	51
1 pièce	0	-	-	0	0	-	1	0	0	-	0	0	0	-	-	0
2 pièces	1	-	-	1	0	-	3	3	0	-	-	0	0	-	11	0
3 pièces	0	-	-	0	0	-	6	6	0	-	-	0	1	-	19	0
4 pièces	1	-	-	1	0	-	2	2	0	-	6	6	0	-	10	0
5 pièces	2	-	-	2	2	-	-	2	0	-	-	0	1	-	0	16
6 pces &+	2	-	-	2	5	-	-	5	12	-	-	12	9	-	0	14
Surfaces consommées par les logements réalisés (en m2)	6674	-	-	6674	9188	-	1622	10810	10937	-	1154	12091	8000	-	4807	12807

ESCHENTZWILLER

Typologie des constructions	2002				2003				2004				2005			
	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total
Nombre de logements construits	4	-	-	4	5	-	52	57	9	-	-	9	9	-	-	9
1 pièce	0	-	-	0	0	-	-	0	0	-	-	0	0	-	-	0
2 pièces	0	-	-	0	0	-	-	0	0	-	-	0	0	-	-	0
3 pièces	0	-	-	0	0	-	-	0	0	-	-	0	0	-	-	0
4 pièces	0	-	-	0	0	-	45	45	0	-	-	0	0	-	-	0
5 pièces	1	-	-	1	0	-	7	7	0	-	-	0	1	-	-	1
6 pces &+	3	-	-	3	5	-	-	5	9	-	-	9	8	-	-	8
Surfaces consommées par les logements réalisés (en m2)	5064	-	-	5064	4365	-	32057	36422	6758	-	-	6758	10261	-	-	10261

FLAXLANDEN

Typologie des constructions	2002				2003				2004				2005			
	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total
Nombre de logements construits	12	2	15	29	13	-	10	23	17	-	-	17	7	3	-	10
1 pièce	0	0	0	0	0	-	-	0	0	-	-	0	0	-	-	0
2 pièces	0	0	0	0	0	-	-	0	0	-	-	0	0	-	-	0
3 pièces	0	0	0	0	0	-	3	3	0	-	-	0	0	-	-	0
4 pièces	0	0	2	2	0	-	7	7	1	-	-	1	1	-	-	1
5 pièces	2	2	13	17	3	-	-	13	11	-	-	11	4	3	-	7
6 pces &+	10	0	0	10	10	-	-	10	5	-	-	5	2	-	-	2
Surfaces consommées par les logements réalisés (en m2)	9490	1282	4946	15718	9752	-	1330	11082	12673	-	-	12673	6753	724	-	7477

RIEDISHEIM

Typologie des constructions	2002				2003				2004				2005			
	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total
Nombre de logements construits	7	1	20	28	3	2	43	48	5	3	24	30	5	6	-	11
1 pièce	0		0	0	1		1	0	0			0	0	0	-	0
2 pièces	0		4	4	0		12	12	0		2	2	0	0	-	0
3 pièces	0		12	12	0		14	14	0		10	10	0	0	-	0
4 pièces	1		3	4	0		14	14	0		12	12	0	0	-	0
5 pièces	1	1	1	3	1	2	2	5	0	2		2	0	4	-	4
6 pces &+	5		0	5	2		2	4	5	1		6	5	2	-	7
Surfaces consommées par les logements réalisés (en m2)	6248	1328	3664	11240	2659	737	3314	6710	4190	1367	5160	10717	5071	1663	-	6734

ZIMMERSHEIM

Typologie des constructions	2002				2003				2004				2005			
	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total
Nombre de logements construits	1	2	-	3	2	-	-	2	3	-	7	10	2	-	18	20
1 pièce			-	0	0	-	-	0	0	-		0	0	-		0
2 pièces			-	0	0	-	-	0	0	-	2	2	0	-	4	4
3 pièces			-	0	0	-	-	0	0	-	5	5	0	-	2	2
4 pièces			-	0	0	-	-	0	0	-		0	0	-	12	12
5 pièces			-	0	1	-	-	1	1	-		1	1	-		1
6 pces &+	1	2	-	3	1	-	-	1	2	-		2	1	-		1
Surfaces consommées par les logements réalisés (en m2)	637	2412	-	3049	1701	-	-	1701	2991	-	1907	4898	1917	-	2950	4867

Total COCOCO

Typologie des constructions	2002				2003				2004				2005			
	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total	Ind.pur	Ind. groupé	Collectif	Total
Nombre de logements construits	37	5	35	77	37	2	117	156	49	3	37	89	41	9	58	108
1 pièce	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0
2 pièces	1	0	4	5	0	0	15	15	0	0	4	4	0	0	15	15
3 pièces	0	0	12	12	0	0	23	20	0	0	15	15	3	0	21	24
4 pièces	2	0	5	7	1	0	68	62	1	0	18	19	1	0	22	23
5 pièces	10	3	14	27	9	2	9	30	12	2	0	14	8	7	0	15
6 pces &+	24	2	0	26	27	0	0	27	36	1	0	37	30	2	0	32
Surfaces consommées par les logements réalisés (en m2)	36101	5022	8610	49733	33475	737	38323	72535	40432	1367	8221	50020	39816	2387	7757	49960



33, Grand' rue
68 100 MULHOUSE
Tél. 03 89 45 90 00
Fax. 03 89 46 21 51
E-mail : aurm@aurm.org